

Note Méthodologique : risques liés aux travaux de sablage

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'évaluation des risques de sablage vise la sécurité des intervenants et la conformité réglementaire.

- Prévenir les accidents liés aux poussières, projections et agents nocifs.
- Protéger les travailleurs et l'environnement industriel.
- Public cible : industries, artisanat, BTP réalisant du sablage (HSE, chantiers, maintenance).
- Contexte local (Marseille/Fos) : secteurs métallurgie/naval, exigences françaises sur agents chimiques, poussières et EPI.

Point clé : Une démarche terrain complétée par une analyse documentaire rigoureuse garantit des recommandations immédiatement opérationnelles.

Objectifs de la mission

- Identifier, évaluer et maîtriser les risques mécaniques, chimiques et respiratoires.
 - Fournir un diagnostic complet et un plan d'action priorisé.
 - Assurer le respect des obligations légales et normes HSE.
 - Optimiser les procédures opérationnelles et réduire les sinistres.
 - Sensibiliser et responsabiliser les équipes aux bonnes pratiques.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre de l'intervention

- Visite terrain pour observer conditions réelles, équipements et méthodes.
- Échanges avec opérateurs et équipes (ateliers participatifs possibles).
- Analyse documentaire : consignes internes, FDS abrasifs, rapports d'incidents.
- Revue réglementaire et évaluation de la conformité EPI/EPC et procédures.
- Formulation de recommandations et d'un plan d'action priorisé.

Livrables

- Rapport complet d'analyse.
- Plan d'action priorisé.
- Recommandations techniques.

- Reporting de suivi et sessions de sensibilisation (si accompagnement).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 jours)

- Visite terrain, observation des conditions réelles et des méthodes.
- Recueil d’informations sur équipements et pratiques; échanges avec opérateurs.
- Résultat : constat terrain et liste des points sensibles.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1–2 jours)

- Revue consignes internes, FDS des abrasifs, rapports d’accidents antérieurs.
- Vérification des exigences réglementaires; conformité EPI/EPC et procédures.
- Résultat : écarts de conformité et risques résiduels identifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (2–3 jours)

- Priorisation selon gravité/probabilité; actions sur équipements, formation, protocoles.
- Résultat : plan d’action détaillé et priorisé, recommandations techniques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Vérification de l’application des mesures; analyse d’indicateurs sécurité.
- Sessions de sensibilisation complémentaires si besoin.
- Résultat : pérennité des bonnes pratiques et adaptation aux évolutions.

Planning / durée / jalons

Format & durée : Mission de 1 jour à 1 semaine selon complexité; possible en mode hybride (terrain + étude à distance).

Étape / Jalon	Durée typique	Livrable / Résultat
Diagnostic initial	1–2 jours	Constat terrain et points sensibles
Analyse documentaire & réglementaire	1–2 jours	Écarts de conformité identifiés
Recommandations & plan d’action	2–3 jours	Plan d’action priorisé
Suivi & accompagnement	Variable	Points réguliers, reporting, sensibilisation
Remise des résultats	Sous 1–2 semaines après la phase terrain	Rapport complet d’analyse

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Participation des équipes aux échanges et ateliers.

- Transmission des documents requis (FDS, procédures, rapports, plans).
- Prise en compte des recommandations émises.

Consultant

- Conduit la visite terrain et collecte les informations.
- Réalise l'analyse documentaire et la vérification réglementaire.
- Élabore recommandations et plan d'action priorisé.
- Assure le suivi post-intervention et un reporting transparent.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Fiches de données de sécurité (FDS) des abrasifs.
- Procédures internes de sécurité applicables au sablage.
- Rapports d'incidents/accidents antérieurs.
- Plans d'intervention existants.
- Informations terrain sur équipements, méthodes d'exécution et conditions de sécurité.
- Organisation d'une visite terrain (modalité indispensable).
- Références aux exigences réglementaires locales applicables.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Ateliers participatifs avec les équipes intégrés au diagnostic.
- Points réguliers de suivi avec reporting transparent.
- Vérification de l'application des mesures recommandées.
- Suivi par indicateurs de performance en sécurité.
- Réalisation sur site ou en mode hybride (terrain + étude à distance).
- Conformité systématique aux exigences réglementaires applicables.
- Adaptation aux évolutions réglementaires et techniques.